



## Sommaire:

Questions d'avenir	1
Que voulons nous protéger ?	2
Une association en pleine forme	3
SEVESO tout près de chez nous	4
Liste des sujets à traiter	5-6
A remplir par les adhérents...	7
Adhésion / Activités	8

## Questions d'avenir

En 2010, lors du 80<sup>e</sup> anniversaire de PROSIMAR, j'avais souligné combien les problèmes de cadre de vie étaient récurrents: « *Comment vous parler du Futur ? C'est difficile pour un responsable d'association qui voit plus de difficultés, d'insécurité et de régressions, que de constructions cohérentes vers un espace de vie, rempli de sérénité et de modestie. C'est encore plus difficile quand on relit les archives, et qu'on constate que les problèmes d'aujourd'hui sont ceux posés hier et avant-hier, et resteront probablement encore posés demain et après-demain...* ».

Qu'en est-il aujourd'hui, douze ans après ? S'il est indéniable que des améliorations ont été apportées ça et là à notre quartier, malgré tout, sa dégradation se poursuit avec l'accélération de la société: la densification des constructions, la réduction de la couverture arborée et des îlots de fraîcheur, la circulation à vitesse ralentie mais peu respectée; les incivilités augmentant avec la fréquentation littorale, le bruit des locations AirBnB le week-end, ou celui des avions et hélicoptères de tourisme... C'est cette analyse que nous vous proposons dans ce numéro.

Bien sûr, ce bilan ne satisfait jamais la municipalité en place: la municipalité Lambert nous reprochait de négocier directement avec les promoteurs (ex.: le Domaine de Ste Marguerite en 2005), la municipalité Belliot a été plus à l'écoute de nos propositions, mais aussi irritée par les critiques formulées lors des enquêtes publiques des 4 modifications successives du PLU 2010, et la municipalité Pelleteur s'offusque lorsque nous émettons la moindre critique, mais a néanmoins retenu quelques unes de nos propositions dans le PLUi (certains classements EBC)...

Les municipalités passent, et PROSIMAR demeure depuis des décennies, presque un siècle, pour tenter de garder dans Pornichet ce caractère remarquable du quartier Ste Marguerite (*voir page 2*), si agréable avec son couvert arboré malheureusement largement entamé, son urbanisme à dimension encore humaine et son cadre de vie attractif tant pour ses habitants permanents, ses résidents secondaires et ses promeneurs et touristes...dans la mesure où il restera épargné du risque SEVESO (*voir page 4*).

Comme actuellement dans toutes les associations, le renouvellement des instances « dirigeantes » ne se fait pas suffisamment... Qui prendra la suite des trop nombreux seniors qui forment notre Conseil d'Administration ? Contrairement aux humains, une association nonagénère a tout l'avenir devant elle.

Malgré les mots de Charles Péguy « *Le facile et la pente est de désespérer et c'est la grande tentation* », nous espérons beaucoup de vous!

Alain DORÉ,



PROSIMAR

Correspondance:

Espace Camille Flammarion  
Boîte 60

7, bd de la république  
44380 PORNICHET

Contact: [info@prosimar.org](mailto:info@prosimar.org)

RETROUVEZ  
PROSIMAR SUR  
LE WEB:

[www.prosimar.org](http://www.prosimar.org)

### Bureau et CA 2022

Co-Président(s): Alain Doré  
Eric Lory  
Vice-Président Bernard Marguet  
Secrétaire: Patrick Fraboulet  
Trésorier: .. Eric Lory  
Secrétaire-adj.: .....Claude Burnel  
Trésor.-adj. :M.-Catherine Ronchi

Membres: Martine Buron  
Jacques Corneti  
Hervé Jamet  
Didier Ott  
Alain Roy

Président d'honneur:  
† Maxime Labarbe

V-Président(e)s d'honneur:  
Bernadette Damien  
† Guy Maier

Autres membres d'honneur  
Marie-Madeleine Relliet  
Jean-Pierre Doutriaux  
Jean-Pierre Furet  
Henry Garnier  
Léon Garnier  
Jo Touvet

Siège :

Espace Camille Flammarion  
7 Bd de la République  
44380 Pornichet

Contacts :

Al. Doré 06 80 20 38 40

E. Lory 06 08 48 70 98

Cl. Burnel 06 74 77 60 01

[info@prosimar.org](mailto:info@prosimar.org)

## Que voulons-nous protéger ?

Vous aimez Sainte Marguerite: ce quartier qui fait pleinement partie de Pornichet, mais a toute sa spécificité, avec sa verdure, ses plages à l'ambiance familiale, son calme, son petit noyau de services de proximité...Un environnement et un cadre de vie qui bénéficient à ses résidents, permanents ou secondaires, mais aussi aux promeneurs voisins, ou aux touristes venus de plus loin.

Un patrimoine commun, qu'il faut protéger, pour aujourd'hui et pour le futur.

C'est depuis bientôt 50 ans la vocation de PROSIMAR, issue d'une très ancienne association syndicale de propriétaires (1930), et qui reflète une histoire marquée au fil des ans par ses villas remarquables dans la verdure, mais aussi ses modestes pavillons, et les avancées sociales que furent campings et colonies de vacances, dont la plupart ont fait place à des résidences hôtelières ou privées...

Sans nostalgie du passé, que voulons-nous protéger aujourd'hui ?

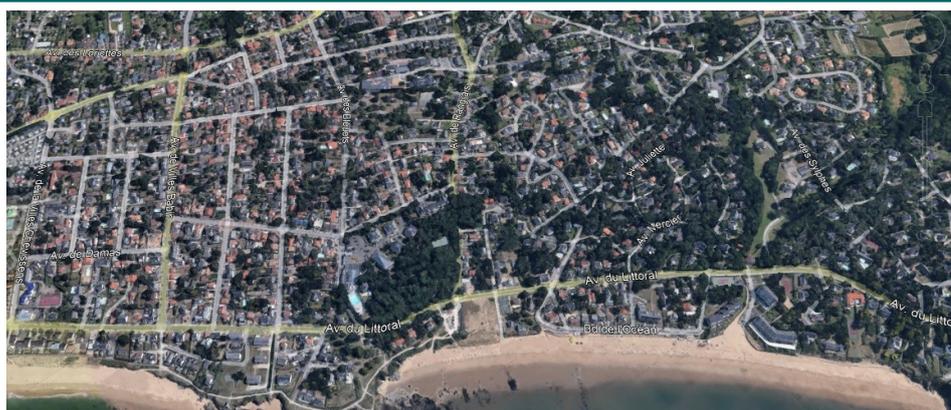
- ◆ le caractère calme et convivial de St Marguerite, sa verdure et ses domaines boisés, qui en font un lieu de promenade emblématique de Pornichet, en contraste avec l'agitation commerciale du centre ville...
- ◆ un urbanisme respectueux de sa vocation première : aéré, naturel... avec priorité aux constructions individuelles ou petits collectifs permettant un maximum de végétalisation, plutôt que des grands collectifs;
- ◆ la nature et la biodiversité autour de ses deux ruisseaux (Rangrais et Cavo);
- ◆ le maintien des plages de S<sup>te</sup> Marguerite et de Bonne Source en plages naturelles, avec leurs dunes et leurs rochers, de part et d'autre de Congrigoux...

A ces fins, et dans l'esprit d'une cohabitation harmonieuse entre habitants permanents, résidents secondaires, touristes et promeneurs, nous assurons une vigilance permanente sur tous les aspects de notre cadre de vie : permis de construire, circulation, évolution du patrimoine végétal, etc...afin d'intervenir auprès des autorités responsables, mairie de Pornichet et CARENE.

Pour résister aux pressions spéculatives, pour alerter efficacement les administrations, pour vous informer et conseiller, la force d'une association est indispensable, et cette force est dans ses membres !

Chaque adhérent a mission de convaincre de l'efficacité de notre association et d'amener de nouveaux adhérents...

M.B.



## PROSIMAR : une association en pleine forme

Lors de l'Assemblée Générale une bonne centaine d'adhérents ont démontré l'attrait de PROSIMAR qui a déjà enregistré à l'AG plus de 76 nouveaux adhérents (+24%)... L'absence regrettée du maire et des adjoints, pourtant invités, est peut-être due aux positions rigoureuses de l'association qui n'hésite pas à déposer des recours juridiques lorsque ses avis ne sont pas écoutés.

Les thèmes essentiels abordés par le rapport d'activité comprenaient [\*] :

- ◆ l'urbanisme et les constructions d'immeubles à la place de villas qu'on démolit,
- ◆ les chenilles processionnaires et la politique de l'arbre pour préparer les couloirs de fraîcheur nécessaires à la transition climatique ,
- ◆ l'application de l'AVAP,
- ◆ la propreté des avenues, la qualité des eaux et de l'air,
- ◆ les liens avec les cinq autres associations environnementales de Pornichet, La Baule et Le Pouliguen, etc...

Les finances de l'association, quoique entamées par des frais d'avocats, restent importantes pour pouvoir agir en soutien des recours contre des décisions d'urbanisme inadaptées ou illégales, ou des actions contre les chenilles processionnaires, ...

L'association, bien qu'ayant réussi à faire annuler par le Tribunal Administratif le permis de construire du 4 avenue de Damas, a été obligée de s'adresser au Conseil d'Etat pour faire valoir l'application stricte des règles et empêcher la réalisation de l'immeuble collectif prévu. Un cas emblématique car, aujourd'hui, chaque pornichétin craint que son voisin vende à un promoteur, et que son cadre de vie en soit profondément altéré.

Les questions des adhérents concernaient, bien sûr, la décision municipale de surtaxe des résidents secondaires, l'urbanisme, la pollution sonore, le service réduit de la Poste de Ste Marguerite, le retard sur la fibre optique, la sécurité restreinte de la plage, etc...

Après avoir déploré la réalisation de la centrale éolienne et renvoyé au rapport remarquable des Académies des Sciences et des Beaux Arts [\*\*], le Président a conclu en s'interrogeant sur la devise républicaine à Pornichet :

- ◆ Quelle **LIBERTÉ** des habitants de disposer d'un cadre de vie protégé quand l'objectif du Plan Local de l'Habitat (PLH) est de favoriser l'arrivée de nouveaux habitants sans considération de la capacité d'accueil ?
- ◆ Quelle **ÉGALITÉ** entre Résidents permanents et Résidents secondaires, quand les uns sont exonérés et les autres surtaxés ?
- ◆ Quelle **FRATERNITÉ** lorsqu'on constate l'envolée des prix au marché dès l'arrivée des vacanciers, et que les pratiques opposent les uns contre les autres, favorisant un populisme à l'opposé de l'amitié associative ?

Des discussions cordiales entre adhérents se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.

[\*] [www.prosimar.org/association.htm](http://www.prosimar.org/association.htm)

[\*\*] <http://www.prosimar.org/DLM%20Actualites.html>



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 5 août 2022, salle du Moulin d'Argent

## SEVESO tout près de chez nous

En allant vers Nantes, chacun de nous a certainement déjà remarqué des nuages de fumées au niveau de Montoir de Bretagne, sans connaître ni l'industriel émetteur ni la dangerosité des émissions polluantes. De la route à quatre voies, les fumées de YARA, producteur norvégien d'engrais chimiques, sont lointaines souvent grises mais parfois orangées. Statistiquement, les vents étant majoritairement d'Ouest, Sud-Ouest, la commune de Donges est souvent sur la trajectoire des panaches.

La photo ci-contre montre des fumées portées par des vents de Nord-Est (30% du temps) qui vont déposer leurs poussières sur Montoir, Trignac, Saint-Nazaire et au-delà.

Ces fumées sont principalement composées de nitrates d'ammonium, composant des engrais chimiques produits, mais aussi de gaz tels que l'ammoniac, ou de fumées d'acides. Yara manipule au moins trois acides dangereux : l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'acide nitrique dans des conditions de température dépassant les 400°C. Des phosphates, contenant du Cadmium, entrent aussi dans la production des engrais dits « NPK », N : azote, P : Phosphore, K Potassium.

### Où sont les problèmes ? Quels sont les risques ?

L'usine a plus de 50 ans et les différents rapports d'inspection de la DREAL (*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*) ne sont pas rassurants sur son état obsolète et son entretien. Les poussières de nitrates d'Ammonium émises par les cheminées retombent sur les toitures et terrain du site. Les visites de surveillance des réservoirs les plus critiques ne sont pas faites conformément à la réglementation.

Depuis 2021, trois fuites d'acide ont eu lieu. La dernière de début septembre concerne la grande cuve d'acide sulfurique qui en contenait alors 700m<sup>3</sup>. Des opérations sont en cours pour récupérer les 7-8 m<sup>3</sup> qui fuient chaque jour. Quant on sait que le mélange d'acide sulfurique et de nitrate d'ammonium peut être explosif, on peut craindre une fausse manœuvre dans les opérations en cours avec des conséquences importantes, d'autant que l'entreprise est habilitée à stocker 112 000 tonnes d'engrais à base de nitrates d'ammonium.

Pour mémoire, en 2001 à Toulouse, l'usine d'engrais AZF a explosé avec son stock de 300 tonnes. En 2020, les silos du port de Beyrouth en contenaient 2 750 tonnes et l'explosion a causé des dégâts jusqu'à 10 km. Jusqu'où iraient les dégâts si YARA explosait, avec 40 fois le stock de Beyrouth ? Le plan préfectoral n'a curieusement pas pris en compte cette hypothèse. Parce qu'il a cru YARA qui a probablement affirmé que ses employés seraient en mesure d'éviter que ce genre de situation arrive en « éteignant » tout depuis la salle de contrôle ? Problème : depuis 2015, il est prévu de renforcer la protection de cette salle de contrôle pour que les salariés soient à l'abri des fumées toxiques et des explosions ? Et en 2022 ce n'est toujours pas en place !!!

Une explosion de YARA (40 fois Beyrouth) peut surtout toucher ses voisins, dont CARGIL qui manipule de l'hexane, qui lui aussi peut exploser et aussi ELENGY, qui se trouve à 1,5km avec trois grandes cuves remplies à ras bord de 360 000 m<sup>3</sup> de gaz indispensables pour l'hiver.

Face à ce risque d'effet domino, YARA => CARGIL + ELENGY avec des dégâts mortels sur Saint-Nazaire voire Pornichet - qui n'est qu'à 15 km à vol d'oiseau -, les associations locales se sont mobilisées le 14 octobre dernier.

Elles ont alerté les élus locaux de la CARENE et ont demandé à ce que le préfet prenne des mesures fortes et contraignantes pour que YARA respecte (enfin ?) les prescriptions et la réglementation, même si cela gêne le lobby agro-industriel national.

On attend toujours !

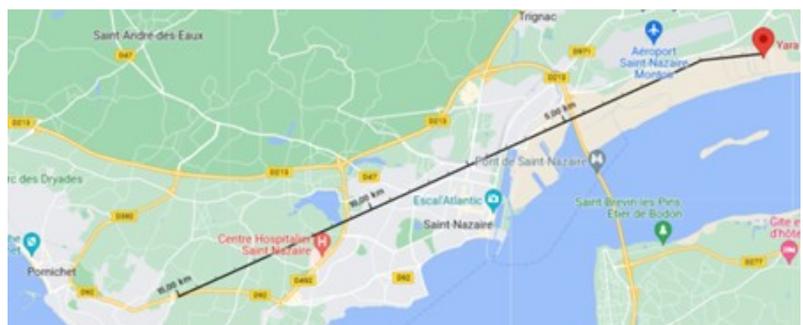
Didier OTT



Au vu des définitions figurant dans le guide professionnel DT90, les massifs des 2 réservoirs de stockage d'ammoniac et la cuvette de rétention associée sont classés comme des ouvrages les plus critiques (catégorie II). Ce point a été confirmé par l'exploitant dans son courrier du 08-03-2022 en réponse au rapport faisant suite à l'inspection du 15-11-2021.

De plus, dans sa procédure d'élaboration, de gestion et de révision des plans d'inspection des ouvrages du PMII (Cf. Point n°1), l'exploitant précise qu'il applique, pour ces ouvrages, le guide professionnel DT92 qui fixe la périodicité des visites de surveillance à 1 an pour les ouvrages de catégorie II.

Or, les derniers rapports de contrôle des massifs des réservoirs et de la cuvette de rétention présentés lors de la visite ont été établis par la société Bureau Veritas le 01-07-2019.



## Une liste de sujets à compléter en permanence

Le principe conducteur des propositions de thèmes de réflexion et d'actions est la conservation du caractère de station balnéaire de PORNICHET et notamment du quartier arboré de Sainte Marguerite. Nous vous proposons un outil participatif pour lister les questions auxquelles sont sensibles les habitants de Ste Marguerite. Nous les avons répartis en 7 catégories identifiées:

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| 1. Cadre de vie, qualité de vie | 5. Voirie                              |
| 2. Environnement                | 6. Sécurité des personnes et des biens |
| 3. Biodiversité                 | 7. Patrimoine                          |
| 4. Urbanisme - logements        | 8. Divers                              |

***Les membres du Conseil d'Administration ont commencé à remplir (sans ordre particulier de priorité) les différentes rubriques: vous êtes invités à les compléter sans limites, avec les sujets les plus terre à terre comme avec les questions les plus générales et prospectives***

### 1- cadre de vie, qualité de vie

- => réseau fibre optique. Réseau 4G et débit internet. Interroger Orange, SFR, Bouygues et Free.
- => effacement des tags notamment sur la plage./ embellir le blokhous tagué situé pointe de Congrigoux
- => pollution sonore : aéronefs, motos, voisinage AirBnB, piscines
- => pollutions par déchets sur les bas-côtés
- => Vitaliser les commerces locaux et le marché
- => amélioration des descentes à la plage (pour les familles, les personnes âgées, les handicapés)
- => Capteur d'ozone Louis Mahé: inciter la mairie à diffuser des alertes lors de dépassements de seuils OMS.
- => remise à niveau des trottoirs de l'avenue du Littoral pour permettre la circulation des poussettes et handicapés
- => enfouissement des réseaux (impact tant sur le paysage que sur la sécurité des piétons – mais aussi des automobilistes— les poteaux rendent le carrefour Villès Babin/av.des Lorientes vraiment problématique)
- =>.....

### 2- Environnement

- => plantation d'arbres sur le parking devant Bel Air ( 1 arbre pour 4 places)
- => protection contre les abattages d'arbres excessifs
- => plan d'éclairage public
- => réétudier le ramassage des ordures ménagères suite au changement du tri. Il y a un gain possible pour la collectivité de réduire l'emprunte carbone sur ce poste.
- => nettoyage du bois de Cavaro
- =>.....

### 3- Biodiversité

- => Sauvegarde et entretien des ruisseaux de Cavaro et de Rangrais
- => action contre les chenilles processionnaires
- => prise en charge de l'élimination des nids de frelons asiatiques
- => Végétalisation des pas de portes et du front de mer du quartier de Sainte Marguerite
- => Actions de sauvegarde des hérissons, des écureuils, des abeilles, mésanges et autres insectes et oiseaux sur Sainte-Marguerite
- =>.....

### 4- Urbanisme - logements

- => Equilibre des quartiers avec les équipements collectifs
- => contrôle des démolitions de villas pour les remplacer par des collectifs
- => contrôle des conformités
- => classement des fonds de parcelles ou bords d'avenues pour limiter les divisions parcellaires et la perte arborée.
- => Moins taxer les résidents permanents et secondaires qui hébergent un étudiant(e) avec un loyer raisonnable.
- => Aider les propriétaires qui souhaitent louer à l'année avec des primes municipales ou de la Carène en complément des primes d'état pour la rénovation énergétique.
- =>.....

## 5- Voirie



=> Entrée sur Bd de St Nazaire vers Pornichet / Parc Atlantique: angle d'insertion inadapté et visibilité réduite par végétation et signalétique placée du mauvais côté



=> Haut de l'avenue des Chênes Verts: corriger l'interdiction de tourner à gauche, et mettre une mini balise sur la piste cyclable montante de l'avenue de Cavaro. Le détour vers un rond-point fictif est inutile



=> mise à niveau du Bd de l'Océan, avec suppression du stationnement coté mer.; végétaliser la partie piétonne.

=> Circulation douce boulevard de l'océan, sans voiture sauf riverains.



=> Dégager la promenade piétonne en reportant les garages 2 roues (les barres de fixation antivol) aux extrémités du Boulevard ou sur les voies transverses (avenues des Dunes, Sables d'Or, des Roches...). Interdire le stationnement des vélos, cycles et motos sur le trottoir.

=> devant la dune de Congrigoux, suppression du stationnement et matérialisation d'une piste cyclable



=> remise à niveau des trottoirs de l'avenue du Littoral pour permettre la circulation des poussettes et handicapés

=> enfouissement des réseaux

=> Améliorer le marquage des pistes cyclables

=> Route dangereuse et déformée racines d'arbres de pin sur le boulevard du littoral (du côté de Ker Juliette, Square de Congrigoux)

=> Végétaliser avec des arbres de haute tige les bords du Bd de St Nazaire pour atténuer l'impact des zones commerciales

=>.....

## 6- Sécurité des personnes et des biens

=> Lutte contre les cambriolages

=> interdire la chasse à moins de 2km des zones habitées. (présence de chasseurs en limite des bois de Cavaro)

=> communication avec la société de chasse de Pornichet ....

=> sentier côtier : faire appliquer l'interdiction aux vélos et chiens non tenus en laisse (signalisation à clarifier)

=> Développer et Renforcer la sécurité des pistes cyclables sur Sainte Marguerite (poteaux, nouvelles pistes pour les cyclistes.....)

=>.....

## 7- Patrimoine

=> Sauvegarde de la Dune de Pierre Percée / Congrigoux

=> Sauvegarde du cadre arboré de Ste Marguerite . Augmenter le nombre d'arbres de l'avenue des Pins, pour en faire une avenue ombragée.

=> Classer en EBC les bords d'avenue arborées, et retrouver le côté promenade des avenues en terre (ex.: lotissement Mercier, avenue Adélaïde, de la Pierre Percée,

=> .....

## 8- Divers

=>.....

***Poursuivre en y ajoutant vos propres suggestions,  
sans restrictions***

***à envoyer par mail à [info@prosimar.org](mailto:info@prosimar.org)  
avant le 30 Novembre 2022.***

***Espace réservé aux suggestions des adhérents***



## BULLETIN D'ADHÉSION 2023

NOM 1 .....  
 Prénom.....  
 NOM.2 .....  
 Prénom.....

### Professions :

1-.....  
 2-.....

### Adresse à PORNICHET :

Villa ou Résidence:.....  
 N° ..... - Avenue.....  
 Tél.....

### Adresse HORS SAISON :

.....  
 .....

CP : ..... Ville : .....

Tél.....

### adresse courriel (e-mail) :

.....@.....  
 ( cette adresse courriel nous permettra de mieux vous informer et plus facilement )

### J'adhère à l'Association PROSIMAR et verse une cotisation de :

- cotisation individuelle : 21€
- cotisation couple ou familiale : 30€
- cotisation de soutien : 45€
- cotisation donateur : > 50€
- cotisation personne morale : 36€

ces versements font l'objet d'un reçu fiscal

Virement bancaire à PROSIMAR (préciser NOM Adhérent) :

**IBAN: FR76 1470 6000 9773 9504 7939 321**

**BIC: AGRIFRPP847**

Ou chèque à libeller à l'ordre de PROSIMAR,

**PROSIMAR - Espace Camille Flammarion**  
 7 Boulevard de la République  
 44380 PORNICHET

**Association d'usagers, au titre du Code de l'Urbanisme**  
 agréée par arrêté préfectoral du 30/12/2013  
 Numéro d'association **W443000070**

## ACTIVITÉ

### Janvier 2022

- 03 envoi du Bulletin n°22
- 04 Suivi Dune de Congrigoux-Pierre Percée
- 05 devis consultation avocat CE (Damas)
- 11 GT environnement Parc éolien de St-Nazaire
- 17 Commande consultation avocat CE
- 20 Bilan financier 2021
- 25 réception consultation avocat CE/Damas
- 26 Attestation assurance à ECF-Mairie
- 27 Réponse de M. Cauchy à notre lettre du 30/12 suivi dune avec JP Raymondi
- 29 validation mémoire recours PLUi
- Information des signataires pétition RS
- 31 réunion virtuelle CA. Pourvoi CE Damas

### Février 2022

- 02 CR réunion état des dunes
- 03 dépôt requête CE/Damas
- 09 Courrier avocat CE (documents)
- Signature avenant assurance
- 20 message aux adhérents inscriptions liste élect.
- 23 réunion virtuelle CA: Bilan financier 2021
- 25 Audience au CE (éoliennes)

### Mars 2022

- 01 envoi fiche Guide Association pour ECF-Mairie
- 02 versement cotisation ELV
- 04 réception News letters ELV
- 07 échanges GRSSB
- 09 Attestations fiscales envoi aux adhérents (mail)
- 21 Décision n°451684 du CE recours contre le Ministère
- 30 Envoi Newsletter n°22 de Estuaires Loire Vilaine

### Avril 2022

- 23 Conseil d'Administration PROSIMAR

### Mai 2022

- 08 Cérémonie avec la Mairie
- 18 Suivi Conseil Municipal
- 27 Conseil d'Administration PROSIMAR

### Juin 2022

- 09 Réunion préparatoire Forum ECF
- 10 Rencontre avec l'APEP
- Envoi de la 1e liste des Autorisations d'Urbanisme
- 18 Cérémonie avec la Mairie

### Juillet 2022

- 01 Réunion de concertation Préfecture Eoliennes
- 09 Réunion du Conseil d'Administration
- 20 Envoi documents de l'AG (Convocation, rapports)
- 22 Communiqué de presse DLM

### Août 2022

- 02 Tract PROSIMAR distribué à Ste Marguerite
- 05 Assemblée Générale
- 17 Communiqué de presse PROSIMAR
- 27 Envoi de la 2e liste des Autorisations d'Urbanisme
- 29 Consultation du CA sur Recours Damas M02

### Septembre

- 02 Préparation Forum
- 03 Forum des Associations. Stand PROSIMAR
- 10 Validation du projet de requête Damas
- 14 Réunion de CA incomplet
- 20 Envoi de récépissé de déclaration 2021 au TA
- 21 Diffusion du communiqué DLM 20220921
- 22 Signature de convention avec ECF
- 24 Envoi de la 3e liste des autorisations d'urbanisme
- 28 Diffusion de la newsletter ELV août-septembre
- Assister au Conseil Municipal

### Octobre

- 01 Réunion de CA incomplet
- 04 Accompagnement recours gracieux Camelias
- Signalement Bruit AZUREVA / GCU
- 26 Audition DLM à l'Assemblée Nationale